

revenu suffisant, c'est qu'ils sont en deçà du seuil de la pauvreté.

Si l'on sait que les exemptions de base proposées sont de \$1,500 pour les célibataires et de \$2,850 pour les personnes mariées, que 750,000 Canadiens ne paieront pas d'impôt, cela signifie que plusieurs personnes mariées ou célibataires sont dans la pauvreté extrême.

Qu'advient-il des cultivateurs qui se trouvent dans ce contexte? Ceux-ci, en général, ont succédé à leur père et n'ont pas eu la même chance que d'autres citoyens de s'instruire de façon poussée. Ces gens se sont toujours débrouillés. Ils étaient aux champs avant le lever du soleil et en revenaient après son coucher. Ils travaillaient dur.

Par ses «rataplans», le gouvernement s'est emparé de ces fermes-là. On dit même aujourd'hui aux cultivateurs: Ayez des fermes collectives, groupez-vous. Dans les pays socialistes ou communistes, on en est rendu à ce point-là; on a d'abord saisi toutes les fermes et, maintenant, on revient progressivement au système de l'entreprise privée.

Je disais, au début de mes remarques, que lorsqu'on adopte un projet de loi, on devrait le situer à nouveau selon les objectifs politiques en général, et, ensuite, se demander si ce projet de loi ne va pas à l'encontre d'autres mesures. Si telle est la situation, cela ne constitue pas un pas en avant, mais un pas en arrière, et j'estime qu'on a suffisamment fait de mal aux cultivateurs.

Au lieu d'adopter des mesures, d'accorder des dégrèvements d'impôt pour tout enfant de cultivateur qui serait d'accord pour continuer l'exploitation de l'entreprise familiale, afin que ce jeune continue à moderniser à améliorer l'entreprise familiale, on ne fait rien!

Le gouvernement nous parle de gains en capital. Cela signifie que le cultivateur sera taxé comme les grandes entreprises. Celles-ci ont les moyens de payer, mais non pas les petites. Le gouvernement traite sur un pied d'égalité la petite entreprise, la ferme familiale et la grande entreprise. Il les traite selon les mêmes principes. Ainsi, les petites entreprises, à cause de ce projet de loi, vont disparaître malgré elles.

Je faisais récemment une intervention à la Chambre pour donner au ministre le point de vue des coopératives, des «Credit Unions» et des caisses populaires. Je disais, à ce moment-là, que ces mesures entraîneraient la disparition, à plus ou moins brève échéance, de ces coopératives. Le ministre s'est rendu compte de son erreur et a présenté des amendements. Nous en étions heureux, mais lorsque nous les avons lus, nous avons constaté qu'on riait encore des gens, et nous n'étions pas plus avancés. Par conséquent, les instances continuent à se faire.

Le représentant des coopératives tient le même langage que nous, et nous tenons le même langage qu'elles, savoir que la réforme fiscale actuellement présentée va mener à la disparition, à plus ou moins brève échéance, d'au moins 50 p. 100, sinon 60 p. 100, des fermes familiales encore exploitées au Canada.

Monsieur le président, les cultivateurs se rendent dans les villes et deviennent des chômeurs. Alors, on leur fait suivre des cours de recyclage pour s'en débarrasser momentanément et, une fois les cours terminés, ils sont pris, des diplômes plein leurs poches, et ne savent qu'en faire.

Au lieu d'aider le cultivateur quand il exploitait sa ferme, alors qu'il était indépendant du gouvernement, pour qu'il continue à l'être, à accroître sa productivité, à ne pas dépendre de l'assistance publique, la politique du gouvernement en a fait un défavorisé, dépendant totalement de l'État.

[M. Fortin.]

Je prétends que l'exode rural dépend de la politique du gouvernement fédéral, qui vise principalement à chasser le plus grand nombre possible de cultivateurs de leurs fermes, pour enfin s'en emparer, sous prétexte de faire des fermes collectives, principe inspiré du socialisme. On socialise la production; on a socialisé les terres et l'on se débarrasse des individus.

Pourtant, au cours de la guerre, lorsqu'on a demandé aux cultivateurs de produire pour ravitailler, les Forces armées canadiennes, ils n'ont pas rechigné, ils se sont soumis aux directives du gouvernement et ils ont travaillé.

Ce n'est pas en décourageant l'entreprise privée et l'initiative personnelle que nous ferons des Canadiens libres et indépendants de l'administration publique.

Nous n'avons qu'à nous demander, par exemple, relativement à la répartition du fardeau fiscal, ce qu'on fera de toutes les taxes qu'on prélèvera en vertu de ce volumineux bill. Si l'on cherche à savoir où va l'argent de nos impôts, en consultant la revue publiée par le président du Conseil du Trésor (M. Drury), on constate que 25 p. 100 de cet argent est affecté aux mesures sociales. En d'autres termes, cet argent n'est pas utilisé pour augmenter la productivité ou le pouvoir d'achat des gens, mais tout simplement pour les tenir dans la pauvreté. En même temps, on affecte 14 p. 100 des fonds à l'expansion économique, et l'on consacre 14 p. 100 à payer l'intérêt sur la dette publique.

Monsieur le président, le gouvernement entretient des principes de base détraqués, selon lesquels on détrône de plus en plus l'homme indépendant, maître de sa ferme, de son entreprise privée, en l'étouffant sous le poids du fisc, pour ensuite en faire un chômeur ou un pauvre diable, habitant de la ville. Ainsi, le chômage et la pauvreté continuent à s'accroître dans un pays qui, pourtant, regorge de richesses.

Si le gouvernement est conscient de ce problème, qu'il adopte la solution visant à encourager les jeunes à continuer d'exploiter l'entreprise familiale, à l'améliorer, à la moderniser, à la rajeunir s'il le faut. Qu'il l'encourage non pas simplement en l'embrigadant par toutes sortes de mesures sociales, mais qu'il l'aide grâce à des mesures comme les dégrèvements d'impôt, octroyés pour un certain nombre d'années, comme on le fait pour l'entreprise privée.

Lorsqu'une entreprise s'installe à grand renfort de publicité et crée des emplois, le gouvernement dit: Nous vous exemptons de l'impôt pour un certain nombre d'années ou nous allégeons, dans une certaine mesure, votre fardeau fiscal ou nous vous donnons tel terrain. Mais dans le cas des cultivateurs, on fait toute autre chose. Parce qu'il s'agit d'un petit, il faut l'écraser; cela est plus facile, et cela ne paraît guère.

Pourtant, les gens s'éveillent beaucoup plus qu'on ne le croit. Il est temps que nous prenions nos responsabilités à cet égard. Pourquoi ne pas aider la petite entreprise? Pourquoi ne pas aider l'individu qui essaie de se tirer d'affaires, de posséder son patrimoine, de se développer, d'être lui-même, au lieu d'être simplement un numéro de l'administration de l'assurance-chômage? Pourquoi ne pas adopter des mesures positives de dégrèvement d'impôt pour le jeune qui va continuer à exploiter la terre paternelle ou aider, par exemple, celui qui a un prêt agricole à rembourser et qui, à cause de la politique de contrôle du revenu adoptée par le gouvernement, ne réussit pas à joindre les deux bouts. Si le gouvernement a adopté des mesures de contrôle du revenu par ses politiques de contingentement, d'une part, et que, d'autre part,